



INSET Angers - 18 juin 2015

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS



Journée d'actualité
« La précarité énergétique à la
croisée de l'habitat et du social »

18 juin 2015 à Angers
(Lieu : INSET Angers, Rue du Nid de Pie)

Organisé par les INSET de Dunkerque et d'Angers



DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation de l'Inset d'Angers, et les Pôles Lutte contre les exclusions et Habitat/Politique de la ville

I / Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

II / Contexte, enjeux et dispositifs nationaux

III / Les acteurs locaux face à la précarité énergétique

IV / Liens utiles

I / Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

L'ONPE publie les chiffres-clés de la précarité énergétique

[Onpe.fr](http://onpe.fr), 04/05/2015

http://onpe.org/tableau_de_bord/lonpe_publie_les_chiffres_cles_de_la_precaire_energetique

Ces chiffres clés constituent un nouvel instrument au service des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique.

« Il faut aborder la question de la précarité énergétique sous un angle politique »

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2907, 24/04/2015, p. 34-35

Depuis une dizaine d'années, le thème de la précarité énergétique a émergé. De plus en plus de ménages peinent à payer leurs factures, souffrant de coupures de courant et du froid. Mais cette question ne se résume pas à un problème de surconsommation, prévient dans sa thèse la socio-anthropologue Johanna Lees. Pour elle, la pauvreté et le mal-logement sont d'abord en cause.

Ethnographier la précarité énergétique : au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter / LEES Johanna, EHESS, 2014, 571 p.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01117039>

Les conditions de logement fin 2013. Premiers résultats de l'enquête Logement / ARNAULT Séverine, CRUSSON Laure, DONZEAU Nathalie, ROUGERIE Catherine

INSEE première, n° 1546, 04/2015, 4 p.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1546/ip1546.pdf>

Fin 2013 le parc de logements en France métropolitaine comptait 28 millions de résidences principales. Plus de la moitié de ces logements (58 %) étaient occupés par des ménages propriétaires dont près de 20 % d'accédant. Après avoir augmenté dans les années 1990 et 2000, le flux annuel des acquéreurs récents est revenu à des niveaux plus faibles. 15 % des ménages considéraient leurs conditions de logement comme insuffisantes ou très insuffisantes en 1973, ils ne sont plus que 6 % en 2013. Plus de la moitié des ménages qui déclarent vouloir changer de logement envisagent de rechercher un logement plus grand et 1,4 million de ménages ont déposé ou renouvelé une demande de logement en HLM au cours des douze derniers mois, en hausse par rapport aux décennies précédentes. 2,7 millions de ménages vivent en situation de surpeuplement. Si ce dernier continue à baisser dans l'habitat individuel, il connaît une remontée dans le collectif. Certains logements présentent également des défauts, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à la santé de leurs occupants. Les plus fréquents sont la présence d'humidité, les infiltrations d'eau, les fenêtres qui laissent passer l'air, la mauvaise isolation thermique des toits ou des murs.

De la précarité à la justice énergétique / WALKER Gordon

Revue durable (La), n° 54, 03/2015, p. 39-43

En France, les précaires énergétiques passent largement inaperçus aux yeux des pouvoirs publics. Et alors que les cadres conceptuels, les critères de classification et les mesures pour lutter contre la précarité énergétique incluent d'importants groupes de personnes qui ne souffrent pas de ce phénomène, nombre de ceux qui en sont victimes en sont écartés. A Liverpool, au Royaume-Uni, le programme Maisons saines réussit à les identifier de manière systématique et à les sortir de leur vulnérabilité spécifique à partir de leurs besoins propres.

<http://www.iddri.org>

Changer la fabrique urbaine pour contrer la précarité énergétique liée à la mobilité / SAUJOT

Mathieu

Revue durable (La), n° 54, 03/2015, p. 36-38

En France, la périurbanisation accroît la précarité énergétique des ménages en lointaine périphérie en augmentant les distances à parcourir, et donc la part de leur budget consacrée aux déplacements domicile-travail. Pour contrer ce phénomène, il faudrait mieux organiser le développement urbain et renforcer les politiques d'offre de logements abordables en zones plus centrales et plus denses, qui soient une véritable alternative à la maison individuelle en périphérie.

Un cinquième des ménages en situation de "vulnérabilité énergétique"

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2891-2892, 01/2015, p. 14

Un peu plus d'un cinquième des ménages sont en situation de "vulnérabilité énergétique" selon une étude de l'INSEE de janvier 2015 "Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget"

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1530

Vulnérabilité énergétique : les pavillonnaires modestes sous tension / METTETAL Lucile, BOULEAU Mireille, Note rapide - IAU, n° 678, 03/2015, 4 p.

http://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1162/NR_678web.pdf

Abordée dans sa double dimension des usages domestiques et de la mobilité automobile, la vulnérabilité énergétique met en lumière une population jusque-là peu connue des guichets sociaux : les « pavillonnaires » modestes de l'espace périurbain francilien, fragilisés par une consommation énergétique difficilement compressible. Un quotidien fait d'arbitrages et de sacrifices. Chauffage, électricité, carburant : la consommation énergétique pèse sur le budget des ménages de la grande couronne francilienne. Le coût résidentiel, qui comprend le coût du logement, charges comprises, et celui de la mobilité, constitue dès lors une double peine. Notre étude signale que la hausse du coût de l'énergie et la forte variabilité des prix ont entraîné la mise en place de stratégies d'adaptation, parfois complexes, au sein des familles. Les arbitrages et les restrictions peuvent être multiples : optimiser ses déplacements, espacer les vacances, baisser la température du logement, etc. Comprendre ces stratégies nous amène à révéler un nouveau risque social, étroitement lié au type d'habitat et à sa localisation.

L'état du mal-logement en France. 20ème rapport annuel

Fondation Abbé Pierre, 2015, 320 p.

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/20e_rapport_sur_letat_du_mal-logement_en_france_2015.pdf

La Fondation Abbé Pierre publie cette année son 20e rapport sur « L'État du mal-logement en France ». 20 ans après, elle ne s'imaginait pas devoir dresser un aussi dur constat de la situation actuelle. Une occasion de s'interroger sur les blocages structurels, sociaux ou idéologiques, qui produisent aujourd'hui une situation toujours aussi pénible pour plusieurs millions de nos concitoyens, dont plus de 3,5 millions sont mal logés ou même en errance...

Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget / COCHEZ Nicolas, DURIEUX Eric, LEVY David

INSEE première, n° 1530, 01/2015, 4 p.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1530/ip1530.pdf>

Pour 15 % des ménages résidant en France métropolitaine, la part des revenus consacrés au chauffage du logement et à l'eau chaude est élevée, au sens où elle atteint le double de l'effort médian. Avec le même critère, 10 % des ménages ont des frais très élevés par rapport à leur budget pour leurs trajets en voiture les plus contraints. Au total, 22 % des ménages sont en situation de « vulnérabilité énergétique » pour l'une ou l'autre de ces consommations, soit 5,9 millions de ménages ; 3 % des ménages le sont même pour les deux types de dépenses, soit 700 000 ménages. Le risque de vulnérabilité varie sur le territoire, différemment selon le poste de dépenses concerné : le climat est le premier facteur de disparité pour la vulnérabilité liée au logement, alors que c'est l'éloignement des pôles urbains pour les dépenses liées aux déplacements.

Comprendre pour combattre la précarité énergétique. Premier colloque national sur la précarité énergétique, 03 octobre 2014, Paris

Onpe.fr, site visité le 06/01/2015

http://onpe.org/colloques_de_lonpe/premier_colloque_de_lonpe

Premier colloque de l'ONPE. Retrouvez les vidéos des interventions.

- Comprendre la précarité énergétique et l'observer dans le temps
- Assister, accompagner, prévenir : peut-on mieux faire face à l'urgence ?
- Observer la précarité énergétique dans l'espace
- Comment rendre abordable la rénovation énergétique des logements pour les propriétaires et locataires modestes ?

Un français sur cinq se trouverait en situation de précarité énergétique, selon un rapport

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2878, 10/10/2014, p. 5-6

Plus de cinq millions de ménages, soit 11,5 millions de personnes (environ 20 % de la population française), peuvent être considérés en situation de précarité énergétique, évalue l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) dans son premier rapport annuel, rendu public le 3 octobre, alors que le projet de loi relatif à la transition énergétique pour une croissance verte est en cours d'examen parlementaire.

Premier rapport de l'ONPE (Observatoire National de la Précarité Energétique) définitions, indicateurs, premiers résultats et recommandations, ONPE, 09/2014, 40 p.

http://onpe.org/rapports_de_lonpe/premier_rapport_annuel_de_lonpe

La précarité énergétique en Europe : approche comparative / GUYET Rachel

P@ges Europe, 02/07/2014

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe>

La notion de précarité énergétique en Europe demeure entourée d'un grand flou, notamment statistique. Au travers de plusieurs études de cas (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pologne, Hongrie), l'auteur rend compte de ces difficultés de définition pour ensuite montrer combien les politiques publiques sont aujourd'hui réticentes pour la dissocier du seul champ de la pauvreté, les « précaires énergétiques » se retrouvant de fait frappés d'invisibilité.

Les indicateurs de la précarité énergétique et l'impact de deux dispositifs nationaux sur le phénomène / DEVALIERE Isolde, TEISSIER Olivier

Informations sociales, n° 184, 4/2014, p. 115-124

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-4-page-115.htm>

La précarité énergétique est un enjeu du débat national sur la transition énergétique. C'est un sujet pluriel qui renvoie à des phénomènes très divers, au-delà de la seule efficacité énergétique des logements : creusement des inégalités et augmentation des dépenses contraintes des ménages, normes de confort et impacts sanitaires, étalement urbain et dynamiques de relégation spatiale. Un tel phénomène ne peut être appréhendé que par un panier d'indicateurs qui permettent de mettre en lumière ses différentes facettes et d'identifier les ménages les plus vulnérables. L'article analyse en détail les caractéristiques des ménages ciblés par différents indicateurs inspirés de la littérature internationale en s'appuyant sur la base de données de l'Enquête nationale logement de 2006. Il propose également un premier éclairage sur l'impact de deux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique. Enfin, il trace des pistes pour aller plus loin dans la compréhension du phénomène, notamment celle d'une meilleure prise en compte de la qualité thermique des logements.

Liens entre précarité énergétique et santé : analyse conjointe des enquêtes réalisées dans l'Hérault et le Douaisis / LEDESERT Bernard

Fondation Abbé Pierre, 2013, 59 p.

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/rapport_precaire_energetique_sante_conjoint_vf.pdf

Cette étude a pour objectif de décrire les effets de la précarité énergétique sur la santé et d'identifier en quoi cette forme particulière de précarité est un facteur aggravant pour l'état de santé des personnes qui y sont confrontées. L'étude a été menée dans l'Est de l'Hérault et dans le Douaisis. Le recueil d'information est basé sur différents questionnaires : un décrivant l'état du logement, un autre décrivant l'état de santé de chaque habitant de 16 ans et plus et un dernier décrivant l'état de santé de chacun des enfants de moins de 16 ans habitant le logement. Ce sont 750 personnes et 362 logements qui ont été passés au crible de l'enquête, révélant l'état du logement, la santé des adultes et des enfants.

Inégalités, vulnérabilités et transition énergétique / CHANCEL Lucas, SAUJOT Mathieu

Policy Briefs, n°02/2013. Iddri, 2013. 6 p.

La mise en place de politiques environnementales amène inévitablement à se confronter aux problématiques sociales. Cet état de fait ne doit pas nous amener à opposer deux dimensions de la politique publique mais plutôt à mieux comprendre comment elles interagissent afin de trouver des solutions équitables et efficaces.

Vulnérabilité énergétique : de l'accompagnement des ménages fragiles à la transition énergétique des quartiers

Echos des ateliers permanents du CR DSU (les), n° 10, 2013, p. 12-13

http://www.crdsu.org/c_9_25_Publication_2471_1_Developpement_urbain_durable_et_quartiers_en_difficulte_Nouveaux_enjeux_sociaux_nouveaux_defis.html

La question énergétique est un nouveau marqueur des inégalités sociales dans les quartiers. La journée s'est centrée sur la vulnérabilité énergétique dans le logement. L'augmentation structurelle du prix des énergies renforce la fragilité des ménages modestes. Certains logements, dans le parc social ou privé, sont peu performants et énergivores. On a même pu parler de "double peine" pour certains ménages. La maîtrise énergétique croise donc des problématiques sociales, économiques et environnementales. Comment, dans les quartiers, apporter à la fois des réponses à court terme auprès des ménages fragiles, et mener des stratégies énergétiques d'ensemble? Ces questions et cette tension entre le court et moyen terme ont été au cœur des travaux.

Lutte contre la précarité énergétique : analyse des politiques en France et au royaume uni

TYSZLER Johan ; BORDIER Cécile ; LESEUR Alexia, CDC Climat Recherche, 09/2013, 42 p.

<http://www.doc-transition-energetique.info>

Lors du Débat national sur la transition énergétique, ont été mis en évidence les enjeux de l'acceptabilité sociale des mesures, et notamment ma problématique de la prise en compte des précaires énergétiques. Or les multiples déterminants de la précarité énergétique (prix élevé de l'énergie, mauvaise condition d'habitat, faibles ressources financières) rendent difficiles la caractérisation des ménages concernés. Plusieurs indicateurs existent, as le critère de définition actuellement retenu, bien que contesté, est l'allocation d'au moins 10% des revenus aux dépenses énergétiques : 3,8 millions de ménages seraient alors concernés en France et 4,7 millions au Royaume-Uni. En France et au Royaume-Uni, le traitement de la précarité se décline en deux types d'aides publiques : un ensemble d'aides curatives liées au paiement des factures (aides au revenu, tarifs sociaux de l'énergie, aides à la solvabilisation en cas d'impayé, etc.) et des aides préventives liées à la rénovation thermique des logements.

Etude sur les liens entre précarité énergétique et santé dans l'Hérault

CREAI-ORS Languedoc Roussillon, 04/2013, 69 p.

<http://www.creaiorslr.fr/Documentation/Etudes-et-publications/2013-Precarite-energetique>

Convaincue qu'il y a un enjeu majeur dans la lutte contre la précarité énergétique à travailler à partir de l'entrée « santé », la fondation Abbé Pierre a commandé un projet d'étude sur cette thématique au CREAI-ORS LR et à GEFOSAT. Cette étude, pilote sur le territoire français, vise à décrire les effets de la précarité énergétique sur la santé.

La précarité énergétique pose la question du coût du logement en France

Consommation et modes de vie, n° n° 258, 03/2013, 4 p.

<http://www.credoc.fr/pdf/4p/258.pdf>

En plein débat sur la transition énergétique, cette étude du Crédoc appelle à prendre en compte la notion de coût résidentiel, englobant charges de logement et de transport, pour lutter contre la précarité énergétique qui touche le plus les habitants des petites villes et des campagnes.

Du règlement des impayés d'énergie aux services sociaux locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, Révolutions des modes de traitement de la précarité énergétique / DEVALIERE Isolde Urbia, n° 15, 02/2013 ; p. 61-69

Urbia, n° 15, 02/2013 ; p. 61-69

Portée par l'initiative de militants associatifs, la précarité énergétique est devenue progressivement un des enjeux forts du Grenelle de l'Environnement. Longtemps traitée sous le seul modèle assistanciel par une aide palliative, la difficulté à payer ses factures d'énergie est désormais entendue comme une incapacité à accéder au confort thermique de son logement. À ce titre, elle fait désormais l'objet d'un encadrement législatif par l'Etat protecteur. Cet article balaie 50 ans de modes de traitement différenciés, en fonction d'acceptions et de paradigmes qui ont évolué selon les avancées sociales et les enjeux politiques et environnementaux fixés par l'Etat et les collectivités territoriales.

Précarité énergétique : plus de 110 millions d'européens concernés

Actes : actions et territoires du social, n° 435, 02/2013, p. 31-34

Ce chiffre révèle une réalité qui risque de s'amplifier : les difficultés ne concernent pas seulement les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, mais aussi des salariés à faible revenu, des personnes âgées et bien d'autres ! Y aurait-il une dimension européenne à donner au problème ? C'est ce que pensent les membres du réseau européen ELISAN, dont fait partie l'UNCCAS, qui organisait un colloque sur le sujet à Bruxelles, le 27 novembre 2012, avec l'aide du Conseil économique et social européen.

<http://www.elisan.eu/default.asp>

<http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/recommandations-elisan-27-11-2012-fr---to-add.pdf>

L'inconfort thermique au cœur des inégalités entre les ménages, appui sur l'enquête nationale logement 2006 / DEVALIERE Isolde, Flux, n° 89-90, 2012/3, p. 58-66

<http://www.cairn.info/revue-flux-2012-3-page-58.htm>

La lutte contre la précarité énergétique fait l'objet d'un plan national qui vise à rénover les logements privés anciens. Ce dernier s'appuie sur un critère économique qui identifie en priorité les propriétaires occupants en milieu rural. L'analyse statistique des ménages Français souffrant d'inconfort thermique montre qu'il s'agit de ménages pauvres, locataires, de familles monoparentales, d'inactifs, concentrés dans des grandes agglomérations sur des territoires distincts. Il s'agit de figures de pauvreté dont les politiques doivent tenir compte pour un traitement plus égalitaire de la précarité énergétique en France.

La précarité énergétique, retour sur la genèse d'une préoccupation / DEVALIERE Isolde

Métropolitiques.eu, 03/06/2011

<http://www.metropolitiques.eu/La-precarite-energetique-retour.html>

La précarité énergétique est devenue en quelques années un véritable enjeu de société qui lie de manière inédite le mal logement et la pauvreté à la problématique du confort moderne. Si les ménages modestes des territoires urbains semblent les plus exposés, ce nouveau visage de la pauvreté ne se limite pas aux villes et demeure complexe.

La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer / DEVALIERE Isolde

Insee Première, 05/2011, 4 p.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1351/ip1351.pdf>

La loi reconnaît la précarité énergétique comme une difficulté à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. Dans tous les cas, le ménage doit alors faire des arbitrages : se chauffer au risque d'impayés ou ne plus se chauffer et subir les conséquences du froid sur sa santé, son logement, sa vie sociale. Ainsi, 3,8 millions de ménages de France métropolitaine ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10 % de leur revenu tandis que 3,5 millions déclarent souffrir du froid dans leur logement. Les ménages modestes sont surtout exposés au froid car ils cumulent des contraintes financières et un habitat peu performant. 621 000 ménages souffrent des deux formes de précarité.

Précarité énergétique - État des lieux et propositions d'actions

Réseau RAPPEL, 03/2011, 36 p.

<http://www.precarite-energie.org/Precarite-energetique-Etat-des.html>

Le réseau RAPPEL a souhaité synthétiser l'état des connaissances sur le sujet, ainsi que les types d'actions complémentaires contre la précarité énergétique à développer localement. Ce document rappelle quels sont les facteurs déterminants de la précarité énergétique ainsi que ses conséquences principales connues ou à étudier, chiffres et graphiques à l'appui. Il aborde dans un deuxième chapitre l'ensemble des actions qu'il conviendrait d'entreprendre, souvent à des échelles territoriales diverses, et des dispositifs à mobiliser et coordonner.

De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres

DEVALIERE Isolde

Informations sociales, n° 155, 2009, p. 90-98

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-5-page-90.htm>

Les statistiques nationales et les études menées sur les situations de précarité énergétique mettent en évidence des facteurs qui contribuent à l'inconfort thermique auprès des plus vulnérables. Lorsque les défauts techniques du bâti se conjuguent avec de fortes contraintes économiques, les ménages adoptent des pratiques différenciées pour pallier ou supporter l'inconfort subi. Du bricolage à la résignation, de l'assistance à la privation de chauffage, les ménages tentent et parviennent parfois à sortir de la spirale de la précarité énergétique, qu'un meilleur accès aux droits et aux aides existantes pourrait modestement soulager. En attendant une politique ambitieuse de rénovation thermique du parc existant soutenue par les pouvoirs publics.

II / Contexte, enjeux et dispositifs nationaux

Victime de son succès, le programme "Habiter mieux" recentre ses publics cibles en 2014

Localtis.info, 16/07/2014

<http://www.localtis.info/cs/>

Trop c'est trop. Pour gérer l'afflux des dossiers de subvention au dispositif "Habiter mieux", l'Anah demande aux préfets et aux délégataires des aides à la pierre de lever le pied en 2014. Les dossiers exclusivement axés sur la rénovation énergétique des propriétaires occupants "modestes" devront attendre l'année prochaine. Les "très modestes", eux, sont préservés. Occasion de se réinterroger sur le financement à long terme du dispositif : et si, tout simplement, l'Etat finançait mieux "Habiter mieux" ?

Bientôt un "chèque énergie" pour les ménages les plus modestes ?

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2866, 27/06/2014, p. 9-10

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, tout comme le médiateur national de l'énergie, avaient préconisé sa création: le projet de loi de programmation pour la transition énergétique, que la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Ségolène Royal, a présenté le 18 juin en conseil des ministres, institue un « chèque énergie » pour permettre aux ménages les plus modestes de faire face à leurs dépenses d'énergie. Un dispositif qui devrait remplacer, à partir du 1er janvier 2016, les actuels tarifs sociaux de l'énergie.

La loi "ALUR" : accès à l'hébergement et au logement, prévention des expulsions (2/2)

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2861, 23/05/2014, p. 41-48

Deuxième et dernière partie de la présentation du volet « action sociale » de la loi du 24 mars 2014 avec, notamment, l'amélioration de la prévention des expulsions locatives, la réforme de la domiciliation des personnes sans domicile stable et la participation des usagers au sein des structures d'hébergement.

LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (1)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do>

La loi "ALUR" : accès à l'hébergement et au logement, prévention des expulsions (1/2)

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2860, 16/05/2014, p. 47-55

Au-delà des mesures décidées pour réguler les dysfonctionnements du marché immobilier, la loi « ALUR » comprend plusieurs dispositions intéressant directement les acteurs de l'insertion par le logement et même, plus globalement, de l'action sociale.

Précarité énergétique : moins de la moitié des ménages aidés, révèle l'ONPES

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2851, 14/03/2014, p. 22-23

Une étude consacrée aux actions des fournisseurs d'énergie contre la précarité énergétique montre l'insuffisance des dispositifs d'aide existant. Elle préconise d'intégrer le soutien aux ménages à la politique globale de l'habitat.

Les actions des fournisseurs d'énergie dans la lutte contre la précarité énergétique

POUTREL Séverin, Lettre de l'ONPES (la), n° 1, 02/2014, 8 p

<http://www.onpes.gouv.fr/La-Lettre-de-l-ONPES.html>

Stimuler la rénovation énergétique de l'habitat

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 276, 02/2014, p. 49

La rénovation énergétique de l'habitat peine à démarrer. Lancé en septembre 2013, le plan du gouvernement prévoit la rénovation de 500 000 logements par an d'ici à 2017. Il comprend des aides financières ainsi que la mise en place d'un service public de la rénovation énergétique à l'échelle nationale. Malgré les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de cette rénovation, le rythme et la qualité ne sont pas encore au rendez-vous.

Détecter la précarité énergétique pour la prévenir / SEMICHON Stéphane

Urbanisme, n° 391, 31/12/2013, p. 28-65

Confronté à la multiplication des ménages en situation d'impayés, ERDF a acquis un outil de repérage de la précarité énergétique. Les résultats seront mis pour partie à disposition des collectivités. Mais l'amélioration du parc bâti apparaît finalement comme l'un des seuls moyens de concilier transition énergétique et lutte contre la précarité. Par Stéphane Semichon, consultant

Les Etats membres sont invités à s'associer pour réduire la pauvreté énergétique

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2826, 27/09/2013, p.20

Le Comité économique et social européen (CESE) appelle de ses vœux une action européenne coordonnée destinée à prévenir et à combattre la pauvreté énergétique. Dans un avis d'initiative adopté le 18 septembre, l'organe consultatif de l'Union européenne (UE) recommande notamment la mise en place d'un Fond européen de solidarité énergétique, « qui aura vocation à être l'outil de transversalité de toutes les actions européennes sur ce sujet de façon à déployer de manière pertinente la solidarité européenne ».

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.ten-opinions.27516>

Le rôle des collectivités territoriales dans le plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Environnement local, n° n° 1001, 12/09/2013, p. 7-8

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/07/cir_37292.pdf

La rénovation énergétique fait partie des mesures essentielles du Plan investissement-logement, présenté le 21 mars dernier. Il s'agit de mettre en oeuvre le programme de rénovation de 500 000 logements par an d'ici 2017, dont 120 000 logements sociaux... Ce plan doit permettre d'abaisser de 38% la consommation énergétique des logements

- des modalités de financement souples pour les collectivités
- formation et accompagnement des particuliers

Lutte contre la précarité énergétique : revalorisation des aides du FART

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2819-2820, 19/07/2013, p. 51

Un décret modifie le règlement pour l'octroi des aides du Fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART) pour, en particulier, élargir le bénéfice de l'aide aux travaux – appelée aide de solidarité écologique (ASE) – et augmenter son montant lorsqu'elle est versée à des propriétaires occupants modestes. Pour mémoire, le FART, géré par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour le compte de l'Etat, vient en aide aux propriétaires occupants aux revenus modestes désireux d'engager des travaux visant à des économies d'énergie. Attribuées sous forme de subvention en complément de celles de l'ANAH, les aides du fonds prennent deux formes : d'une part, une aide aux travaux d'économies d'énergie à proprement parler, dénommée aide de solidarité écologique ; d'autre part, des aides à l'ingénierie sociale, financière et technique permettant d'accompagner les ménages bénéficiant de l'ASE dans l'élaboration, le montage financier et le suivi de leur projet, et qui sont versées à des personnes physiques ou morales qui assurent ce type de prestation.

Décret n° 2013-610 du 10 juillet 2013 relatif au règlement des aides du fonds d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do>

Transition énergétique, un piège pour les pauvres ? / VIVERET Patrick, VIGNON Jérôme, BOULOT François, LAGRANDE Eric

Projet, n° 334, 06/2013, p. 2-53

- précarité énergétique : vigilance et clairvoyance
- énergie : quand le Secours catholique paie la facture
- l'énergie, révélateur récent d'inégalités sociales
- explosion des impayés : que faire ?
- les trois dettes...

http://www.revue-projet.com/dossier_revue/transition-energetique-un-piege-pour-les-pauvres/

Lutte contre la précarité énergétique : le programme Habiter mieux vise plus large

Localtis.info, 09/04/2013

<http://www.localtis.info/cs/>

A l'occasion des Assises nationales de la précarité énergétique qu'elle a organisées ce 9 avril, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a détaillé les nouvelles modalités de son programme Habiter mieux. Quatre millions de ménages supplémentaires doivent pouvoir bénéficier de ses aides pour faire des travaux de rénovation thermique dans leur logement tandis que les ménages les plus modestes seront davantage soutenus.

<http://www.anah.fr/habitermieux.html>

La transition énergétique ne doit pas aggraver la précarité énergétique, préviennent des ONG

Localtis.info, 29/03/2013

<http://www.localtis.info/cs/>

La transition énergétique ne doit pas conduire à une aggravation de la précarité énergétique, ont prévenu le 28 mars des associations humanitaires lors d'une séance spéciale du débat national sur la transition énergétique.

TARIFICATION SOCIALE DE L'ENERGIE

Expérimentation de la tarification sociale de l'eau : les collectivités territoriales organisatrices sont désignées

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2907, 24/04/2015, p. 43-44

Plus de un an après que les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau ont été définies, un décret fixe la liste des 18 collectivités territoriales et groupements de collectivités retenus pour y participer. En pratique, rappelle la notice du décret, ceux-ci auront la « possibilité de mettre en place de nouvelles tarifications de l'eau et/ou de l'assainissement ainsi que des systèmes d'aides au paiement de la facture d'eau afin de garantir un meilleur accès de tous à ces services ». A l'issue de cette expérimentation – qui doit s'achever le 15 avril 2018 –, « les solutions mises en œuvre qui se seront révélées les plus pertinentes, cohérentes et efficaces pourront, le cas échéant, être généralisées à l'ensemble du territoire », souligne la notice.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030483526>

Les tarifs sociaux de l'énergie et des télécommunications

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2863, 06/06/2014, p. 47-55

Plusieurs dispositifs ont été mis en place dans les années 2000 pour réduire les factures d'électricité, de gaz et de télécommunications des foyers les plus modestes. Le point sur ces différents systèmes.

http://www.energie-mediateur.fr/actualites/detail_actualites/article/rapport-annuel-2013.html

Les tarifs sociaux peinent à trouver leur public, déplore le médiateur de l'énergie Actualités sociales hebdomadaires, n° 2863, 06/06/2014, p. 7-8

Même si, pour la première fois en 2013, les ménages en situation de précarité énergétique ont bénéficié d'une trêve hivernale des coupures d'électricité ou de gaz – une possibilité offerte par la loi « Brottes » du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre –, cela ne règle pas tous les problèmes puisqu'encore près de 4 millions de foyers étaient touchés par la précarité énergétique, regrette Jean Gaubert, le médiateur national de l'énergie. Et, parmi eux, 2,2 millions bénéficiaient des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. C'est ce qui ressort du rapport d'activité 2013 de l'institution, rendu public le 3 juin, dans lequel elle formule des propositions pour éviter que plus de ménages ne basculent dans la précarité énergétique. Des propositions que Jean Gaubert devrait de nouveau soumettre au gouvernement à l'occasion de la discussion, cet automne, du futur projet de loi sur la transition énergétique.

http://www.energie-mediateur.fr/fileadmin/user_upload/Publications/Rapport-Activite-2013-MNE.pdf

Collectivités territoriales et énergie : tarification sociale et précarité énergétique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2205, 20/01/2014, p. 44-46

La loi a institué des tarifs sociaux en matière de vente d'électricité et de gaz naturel. Le régime juridique de cette tarification sociale a évolué ces dernières années en vue de fluidifier le dispositif, mais des progrès restent à réaliser.

http://ademe.typepad.fr/files/rapport_audit_tarifs_sociaux_energie_juillet2013.pdf

<http://www.transition-energetique.gouv.fr>

Un décret étend le nombre des bénéficiaires des tarifs sociaux « électricité » et « gaz »

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2834, 22/11/2013, p. 40-41

Avec la mise en place d'un nouveau critère d'éligibilité basé sur le revenu fiscal de référence, ce sont au total quatre millions de foyers qui vont bénéficier d'une réduction sur leur facture de gaz et d'électricité.

Décret n°2013-1031 du 15 novembre 2013 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do>

Rapport d'audit sur les tarifs sociaux de l'énergie / LECHEVIN Bruno

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 07/2013, 36 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=33596

Le rapport dresse un double constat : un système inéquitable et complexe

- Les tarifs sociaux de l'énergie reposent en apparence seulement sur des principes simples et justes : L'aide est versée via les quelque 160 fournisseurs d'électricité et de gaz naturel. Depuis l'arrêté de décembre 2012, toutes les personnes qui remplissent les critères d'éligibilité à l'Aide Complémentaire Santé peuvent demander immédiatement le bénéfice de ces tarifs sociaux en s'adressant aux organismes d'assurance maladie. En complément, la loi « Brottes » prévoit un élargissement aux foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 2 175€, ce qui correspond à un revenu moyen de 13 000 € par foyer. Or le taux de recours à ces dispositifs d'aide est notoirement faible par méconnaissance de ses droits ou complexité des dossiers à constituer.

- La lourdeur des modalités opérationnelles est sous-estimée : l'automatisation en place depuis mai 2013 devrait permettre à 400 000 foyers supplémentaires de bénéficier des tarifs sociaux mais elle rencontre des difficultés de mise en œuvre. Le croisement des données est intrinsèquement complexe et ne permettra pas d'aboutir dans tous les cas. Le formulaire envoyé aux bénéficiaires sans contrat reconnu est complexe et source d'erreur.

Précarité énergétique. La création du guichet unique ne suffit pas

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2170, 22/04/2013, p. 10-11

La loi "Brottes" du 15 avril 2013 a instauré un "service public de la performance énergétique" et l'extension des tarifs sociaux. Mais le public cible risque de ne pas s'emparer de ces dispositifs.

La loi visant à réduire la précarité énergétique a enfin été adoptée

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2802, 22/03/2013, p. 37-38

Après un débat houleux, les parlementaires ont, le 11 mars, définitivement adopté la proposition de loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes. Ce texte, initié par les députés (PS) François Brottes et Bruno Le Roux, est entre autres censé lutter contre la précarité énergétique. Très critiqués, les sénateurs de l'opposition l'ont déféré au Conseil constitutionnel.

III / Les acteurs locaux face à la précarité énergétique

Actes colloque Climat – énergie, les collectivités passent à l'action !

Essonne.fr, Site visité le 04/05/2015, 41 p.

http://www.essonne.fr/uploads/tx_egestiondoc/actes_colloque_climate_26062014_01.pdf

Colloque de clôture du projet européen Climate organisé par le Conseil général de l'Essonne le 26 juin 2014.

- Les collectivités, moteurs de la lutte contre le changement climatique
- La rénovation du bâti au service de la prévention de la précarité énergétique et de l'efficacité énergie-climat
- Mobilité durable et solidaire, informer pour changer les pratiques
- Mobiliser durablement ses équipes et les citoyens pour le climat

Lutte contre la précarité énergétique "comment recruter et former un ambassadeur de l'efficacité énergétique ou un éco-compagnon ?

Arène Ile-de-France, 04/2015

<http://www.areneidf.org/publication-arene/>

Ce livret s'adresse aux collectivités et aux associations engagées dans la lutte contre la précarité énergétique, dans le cadre notamment du programme « Habiter Mieux », d'un Agenda 21 ou d'un Plan climat énergie territorial. Retrouvez les éléments clés nécessaires pour réussir un recrutement sur des missions d'accompagnement des habitants de votre territoire et mettre en place un parcours de formation adapté.

La précarité énergétique à l'heure de la transition énergétique,

Réseau Action Climat France, 2015, 48 p.

<http://www.rac-f.org/La-precarite-energetique-a-l-heure>

La précarité énergétique à l'heure de la transition énergétique L'exemple d'un territoire : le département Seine et Marne et deux éclairages territoriaux : Allemagne (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) & Royaume Uni (Irlande du Nord)

Précarité énergétique : fournir ses armes

Environnement magazine, n° 1735, 03/2015, p. 39-47

La guerre contre le fléau grandissant de la précarité énergétique s'intensifie. C'est à la collectivité qu'il revient de construire la stratégie de lutte en mobilisant l'ensemble des partenaires impliqués. Objectif : mettre en place l'organisation la plus efficace possible, repérer les bénéficiaires grâce à un réseau de lanceurs d'alerte et convaincre ces ménages de s'engager dans la rénovation de leur logement.

Ce dossier comprend les articles suivants :

- 1- structurer la réponse publique
- 2- repérer les ménages précaires
- 3- convaincre de réaliser des travaux

Vers des plans locaux de lutte contre la précarité énergétique

Focus Précarité énergétique n°14, 12/2014, Bulletin d'information du Réseau RAPPEL, 8 p.

http://www.precarite-energie.org/IMG/pdf/Focus_14_final.pdf

Au sommaire

- Vers des plans locaux de lutte contre la précarité énergétique
 - Le réseau Préca Énergie 33
 - Le SLIME Réunion
 - Un nouveau service pour aider les picards à réduire leur facture d'énergie en réalisant des travaux de rénovation énergétique
 - Un dispositif opérationnel de lutte contre la précarité énergétique : l'exemple de Brest métropole
- Programme national SLIME

<http://www.cler.org/-Les-SLIME->

Conseillère en précarité énergétique : entre le technique et l'humain

Gazette sante social (la), n° 112, 11/2014, p. 39

Pour apporter des solutions aux problèmes de précarité énergétique, la compétence technique peut s'avérer insuffisante. Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie et du climat du Pays de Brest, a fait le pari de recruter une personne du social.

Logement : le rôle clé des collectivités dans la rénovation thermique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2244, 10/11/2014, p. 26-28

La rénovation thermique vise à lutter contre la précarité énergétique des ménages, à réduire le réchauffement climatique ainsi qu'à soutenir l'activité des professionnels du bâtiment. Tous les propriétaires sont concernés : modestes et moins modestes ; propriétaires de maisons individuelles ou de logements dans des copropriétés ; résidant en zone rurale ou en milieu urbain. Si le programme Habiter mieux est destiné aux ménages les plus modestes, les plateformes locales centralisent les informations et accompagnent les particuliers, quel que soit leur profil.

Bâtiments moins énergivores : comment aider les citoyens ? / VILLE Frédéric

Maires de France, n° 318, 11/2014, p. 90-91

Communes et groupements intercommunaux disposent de nombreux leviers pour aider leurs administrés à maîtriser l'énergie dans leurs logements.

Pas-de-Calais : les habitants moteurs de la rénovation énergétique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2239, 06/10/2014, p. 38-39

La technique ne suffit pas à réduire la consommation d'énergie dans les logements, les habitants jouent un rôle clé. Mais leur accompagnement est incontournable. Deux équipes pluridisciplinaires, l'une française, l'autre anglaise, ont testé ce postulat à Outreau, ville de 14 500 habitants, située au sud de Boulogne-sur-Mer.

La région Rhône-Alpes part en lutte contre les logements sociaux énergivores

Maires de France, n° 315, 07/2014, p. 36-37

12 000 logements sociaux vont être réhabilités dans les huit départements rhônalpins en vue d'une amélioration de leur efficacité énergétique et de leur accessibilité. En avril 2014, une convention de partenariat a été signée entre l'État, l'ARRA-habitat (Association régionale Rhône-Alpes des organismes HLM), la Caisse des dépôts, Action logement et l'ADEME, qui mobilisera toutes les aides concernées (prêts, subventions, aides fiscales).

Ambassadeur du développement durable, le porteur de bonne parole

Environnement magazine, n° 1728, 06/2014, 66

Recrutés et formés par le Cerdd -Centre de ressources du développement durable, créé par le Conseil régional Nord Pas-de-Calais, "les ambassadeurs" du développement durable animent bénévolement des sessions de sensibilisation en entreprise et en collectivités : modalités de leur intervention.

Précarité et vulnérabilité énergétiques dans l'agglomération grenobloise

Regards croisés, 05/2014, 28 p.

<http://udaf38.fr/wp-content/uploads/2014/06/Regars-croises-Vulnerabilite-energetique-2014.pdf>

- De la précarité à la vulnérabilité énergétique globale
- Dans l'agglomération grenobloise, précarité dans le logement, vulnérabilité dans les transports
- L'accès à l'énergie : défi pour les précaires, enjeu pour les vulnérables

L'auto réhabilitation accompagnée, un outil pour lutter contre la précarité énergétique ?

Focus Précarité énergétique n°13, 05/2014, Bulletin d'information du Réseau RAPPEL, 8 p.

http://www.precarite-energie.org/IMG/pdf/Focus_13-RAPPEL-Mai2014.pdf

Passer du «faire pour» au «faire avec» Les opérateurs de l'autoréhabilitation accompagnée proposent à des ménages mal logés et en difficulté sociale un accompagnement technique et social pour concevoir et réaliser des travaux d'amélioration dans leur propre logement. Ils les aident à mobiliser des aides financières et à contacter des entreprises pour effectuer les travaux qui réclament une trop grande technicité

Le PADES (Programme Autoproduction et Développement Social)

www.padesautoproduction.net

Des chantiers participatifs pour améliorer l'habitat

Travail Social Actualités, n° 52, 05/2014, p. 29-31

A Rennes, l'association des Compagnons bâtisseurs de Bretagne (CBB) accompagne des locataires du parc social aux ressources faibles dans la rénovation de leur appartement. Les habitants participent à des ateliers bricolage ou à des chantiers d'amélioration de leur logement.

Brest métropole océane : financer la lutte contre la précarité énergétique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2214, 24/03/2014, p. 31

"Grâce au dispositif Slime, mis en place en janvier, l'agence locale de l'énergie va pouvoir recruter un "ambassadeur de l'efficacité". Il sera chargé des visites à domicile et de la communication proactive sur les quartiers identifiés comme les plus énergivores", se félicite Gladys Grelaud, chargée de mission "habitat durable" à Brest métropole océane

Gers - Des conseils concrets contre la précarité énergétique

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2211, 03/03/2014, p. 32-33

Une équipe apporte depuis octobre 2011 conseils et aide technique pour améliorer le confort des logements dans le nord du Gers. Le dispositif s'adresse à tous les habitants des 32 communes concernées par l'expérimentation, qu'ils soient propriétaires occupants ou locataires

Réduire la précarité énergétique avec « Habiter mieux »

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 277, 03/2014, p. 56

Le programme national « Habiter mieux » s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes. Sur la période 2010-2017, 5000 logements bénéficieront d'une aide à la rénovation thermique. L'article présente le dispositif et le rôle des différents types de collectivité territoriale.

Stimuler la rénovation énergétique de l'habitat

Courrier des maires et des élus locaux (le), n° 276, 02/2014, p. 49

La rénovation énergétique de l'habitat peine à démarrer. Lancé en septembre 2013, le plan du gouvernement prévoit la rénovation de 500 000 logements par an d'ici à 2017. Il comprend des aides financières ainsi que la mise en place d'un service public de la rénovation énergétique à l'échelle nationale. Malgré les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de cette rénovation, le rythme et la qualité ne sont pas encore au rendez-vous.

L'auto-réhabilitation pour lutter contre l'exclusion

Maires de France, n° 311, 03/2014, p. 51

Afin d'aider des habitants en difficulté sociale à améliorer et adapter leur logement, la ville du Havre (Seine-Maritime) accompagne l'auto-réhabilitation.

Contre la précarité énergétique et pour l'accès aux soins

Actes : actions et territoires du social, n° 444, 01/2014, p. 13

L'Union des CCAS du Pas-de-Calais a signé le 5 novembre dernier une convention de partenariat avec EDF et un protocole d'accord avec la CPAM. Présentation de ces déclinaisons locales d'accords nationaux.

Lille : La Maison de l'habitat durable, un modèle de guichet unique

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), n° n°5746, 10/01/2014, p.60

Martine Aubry et la ministre du Logement Cécile Duflot viennent d'inaugurer, à Lille, la Maison de l'habitat durable, un bâtiment industriel rénové pour accueillir l'expertise locale de rénovation énergétique. Nichée dans l'ancienne "halle aux pigeons", bâtiment industriel en brique derrière la mairie de quartier Wazemmes à Lille, elle a pour objectif de mettre en valeur une collectivité prête à mobiliser 4,2 millions d'euros pour offrir à ses habitants accompagnement et conseil.

EDF et les CCAS luttent contre la précarité énergétique.

Gazette nord pas de calais (la), n° 8626, 31/01/2014, p. 6

L'énergéticien et le réseau des CCAS du Nord s'engagent à sensibiliser aux économies d'énergie, développer la connaissance des tarifs sociaux et le dispositif d'aide aux clients en situation d'impayés. L'Insee estime que 3,8 millions de ménages se trouvent en précarité énergétique en France. Un certain nombre de ces aides prévues bien souvent parce qu'ils en ignorent l'existence. Si quelque 3 millions de ménages se trouvent en précarité énergétique, seuls 220 000 ont bénéficié en 2011 du dispositif "Accompagnement énergie d'EDF.

Précarité énergétique : l'ANGVC dénonce l'indifférence des collectivités

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2844, 24/01/2014, p. 16-17

Obtenir le raccordement à l'électricité et à l'eau ne va pas de soi pour les gens du voyage. Depuis plusieurs années, l'Association nationale des gens du voyage catholiques (ANGVC) s'est engagée aux côtés de nombreuses familles dans des procédures judiciaires contre les collectivités ou ERDF pour faire aboutir leur droit à l'accès aux réseaux.

Précarité énergétique : de la qualité thermique des logements aux risques sur la santé des ménages

Focus Précarité énergétique n°12, 12/2013, Bulletin d'information du Réseau RAPPEL, 8 p.

http://www.precarite-energie.org/IMG/pdf/Focus_12_RAPPEL_decembre_2013.pdf

Le rôle premier du logement est de préserver ses occupants des aléas extérieurs : le toit contre la pluie, la serrure contre les intrusions, les parois contre le froid ou l'excès de chaleur. En ce sens, le logement doit assurer un climat sain et confortable à ses occupants. Ceci est d'autant plus important qu'il s'agit du lieu où nous passons le plus de temps. En effet, le temps moyen passé à l'intérieur de son logement est de 16 h par jour. Autour de cette moyenne, moins l'activité extérieure, professionnelle, scolaire, etc., est importante, plus ce temps est important.

Une médiatrice qui redonne de l'énergie

Direction(s), n° 114-115, 12/2013, p. 22-24

Logelbach (Haut-Rhin). Sollicité par le conseil général, le pôle Insertion de l'association Caroline Binder a créé un service de médiation énergie pour accompagner des personnes en situation de précarité qui ne peuvent pas payer leurs factures de gaz et d'électricité. Une professionnelle intervient plus globalement auprès des ménages dans une dynamique de prévention afin de favoriser une consommation maîtrisée.

Réseau des acteurs de lutte contre la précarité énergétique / CCAS Angers, CHIRON Anne-Claire

Alisée, Ville d'Angers, 06/2013, 4p.

<http://www.alisee.org/images/PDF/accompagnement>

Fiche de présentation du projet

Découvrez une sélection d'actions exemplaires pour lutter contre la Précarité Énergétique

Centre ressource du développement durable, Direction générale de la modernisation de l'Etat,

27/08/2013

<http://www.cerdd.org/Decouvrez-une-selection-d-actions.21410>

Le Nord-Pas de Calais foisonne de bonnes pratiques et d'initiatives qui luttent contre la précarité énergétique. En témoigne le répertoire de bonnes pratiques réalisé par le Pôle Climat du CERDD, courant 2013, avec la participation des acteurs du territoire qui agissent dans ce domaine. À découvrir dans cet article. (...)

Lutter contre la précarité énergétique, un enjeu social et territorial en Bretagne / CADOT Michel

Administration, n° 238, 07/2013, p. 34-36

Lutter contre la précarité énergétique, c'est un combat social en améliorant les conditions d'habitat pour de nombreux ménages modestes fragilisés par la crise économique actuelle. En Bretagne, c'est également une ambition territoriale, celle de réduire la dépendance électrique de la région et de sécuriser les conditions de son approvisionnement électrique.

L'ambassadeur de l'efficacité énergétique apporte la bonne parole.

Environnement magazine, n° 1718, 06/2013, p. 67

Pour améliorer l'efficacité des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, collectivités et associations œuvrent embaucher des jeunes en contrat aidé (emploi d'avenir par exemple).
Expérience du Conseil Départemental du Maine-et-Loire

CCAS de Lille - Le développement durable n'est pas réservé aux riches !

Actes : actions et territoires du social, n° 438, 05/2013, p. 40

Le CCAS de Lille organise des ateliers pour des publics en grande précarité. Au programme, développement durable et impacts de la consommation individuelle.

<http://www.mairie-lille.fr>

L'implication des CCAS/CIAS dans la lutte contre la précarité énergétique / UNCCAS

Enquêtes et observations sociales, n° 5, 03/2013, 24 p.

<http://www.unccas.org/services/docs/enquetes-observations-sociales5.pdf>

L'UNCCAS a réalisé auprès de son réseau, entre octobre et décembre 2012, une enquête sur l'implication des CCAS/CIAS dans la lutte contre la précarité énergétique. Les résultats de cette enquête, présentés le 27 mars dernier, abordent la précarité énergétique dans sa globalité avec une attention particulière portée à la fois aux aides à l'énergie attribuées par les CCAS, en lien avec leurs partenaires institutionnels ou privés (approche curative)...

Lutter contre la précarité énergétique : l'atelier économe de Pessac.

Ecollectivités, n° 38, 01/2013, p. 38-41

<http://www.observatoire-territoires-durables.org>

A Pessac (33), la plateforme des services publics qui a pour mission de faciliter les accès aux services et aux droits des habitants, a souhaité apporter ses compétences et ses expertises à environ 50 familles volontaires dans le cadre de l'atelier économe. Appuyée dans sa démarche par les partenaires, elle travaille depuis plus d'un an à la mise en place d'un dispositif permettant de lutter contre la précarité énergétique et mesurer l'impact des changements de comportements sur la facture d'eau et d'énergie....

Embellir ses murs, un tremplin vers d'autres chantiers - Auto-réhabilitation accompagnée

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2779, 19/10/2012, p. 24-27

http://www.orspere.fr/IMG/pdf/Rapport_final_23avril2012.pdf

En accompagnant des personnes en difficulté dans la rénovation de leur logement, les chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée font d'une pierre deux coups : ils résorbent l'habitat insalubre tout en enclenchant une dynamique positive chez les bénéficiaires. La démarche reste néanmoins insuffisamment développée.

- L'auto-rénovation au service de la santé mentale ?

La démarche a également des retombées positives en matière psychosociale et de santé mentale : c'est le résultat d'une recherche-action menée en Isère

IV / Liens utiles



ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

www.ademe.fr



ANAH, Agence nationale de l'habitat

www.anah.fr



ONPE, Observatoire National de la Précarité Énergétique

<http://onpe.org/>



Réseau RAPPEL, Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans les logements

www.precarite-energie.org

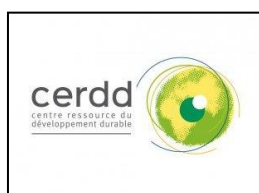


CLER, réseau pour la transition énergétique

<http://www.cler.org/>

Programme national SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)

<http://www.cler.org/-Les-SLIME->



Centre de ressources du développement durable

<http://www.cerdd.org/-precarite-energetique->

Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex
www.cnfpt.fr

Directeur de publication : **Patrick Debut**, Directeur

Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**

Conception et réalisation : **Bérangère Godement, Touria Arab-Leblondel, Samir Yacoubi**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2015 CNFPT/ INSET D'ANGERS

